

1^{ère} conférence internationale des conseils et institutions de l'émigration, 3 et 4 mars 2009, Rabat, Maroc *Compte rendu*

Français du Monde ADFE Rabat a participé à cette première conférence internationale des conseils et institutions de l'émigration, organisée par le Conseil de la Communauté Marocaine l'étranger, CCME. Cette instance consultative créée il y a un peu plus d'un an, a ainsi montré son dynamisme et sa volonté de mettre en synergie les instances dédiées par les Etats à leur population émigrée afin de faire progresser la réflexion et la législation sur les problématiques de l'émigration.

Seize pays ont participé à ce séminaire : Algérie, Belgique, Bénin, Côte d'Ivoire, Croatie, Equateur, Espagne, France, Italie, Liban, Lituanie, Mali, Mexique, Portugal, Sénégal et Tunisie. Une centaine de participants, incluant des ministres et responsables gouvernementaux, des représentants des conseils ou des associations d'émigrés, des élus aux institutions représentatives d'expatriés, des experts en matière migratoire et des responsables politiques.

Trois thèmes étaient proposés au débat :

- Emigration et Participation politique : problématiques générales
- Les conseils de l'émigration et la participation politique : expériences nationales
- Politiques publiques des différents états envers leurs communautés émigrées.

Les mots ne sont pas neutres : on parle ici d'expatriés, là d'émigrés ... Les raisons et les conditions de cette émigration, le nombre de personnes concernées, les évolutions (retour dans le pays d'origine ou intégration définitive dans le pays d'accueil), la force et la nature des liens des communautés expatriées avec leur pays d'origine varient d'un pays à l'autre et à travers le temps ; par ailleurs ces pays sont le plus souvent, à la fois ou successivement, pays d'émigration et pays d'immigration, ce qui amène parfois un changement de perspective dans l'approche des questions.

L'évolution politique interne de chaque pays, les avancées démocratiques en particulier, et la prise de conscience de l'importance des retours (en termes financiers et de compétences) ont à mis à l'ordre du jour dans de nombreux pays la question de la représentation politique des ressortissants vivant hors des frontières nationales. Des législations et des politiques publiques variées ont été mises en place et elles continuent à évoluer.

Ce séminaire a été l'occasion de croiser les réflexions sur la place à donner aux ressortissants expatriés dans la vie politique d'un pays, sur le mode de leur représentation politique, de comparer les expériences nationales présentées, ainsi que les politiques publiques menées en leur faveur ou pour canaliser les aides financières qu'ils envoient à leurs familles dans le sens du développement du pays.

Bien sûr les points de vue exprimés par le Mali et l'Equateur, d'où sont issus beaucoup de travailleurs pauvres, n'étaient pas forcément les mêmes que ceux de l'Espagne, du Liban ou d'ailleurs, mais au-delà des différences, plusieurs idées semblent partagées :

- Au-delà des difficultés d'intégration et de certaines dérives xénophobes, les phénomènes migratoires sont un puissant levier de compréhension mutuelle entre les peuples et d'enrichissement culturel ;
- Intégration des migrants dans le pays d'accueil et préservation de leur identité culturelle et des liens avec le pays d'origine sont les deux termes d'une équation délicate à résoudre mais incontournable ;
- La recherche sur les phénomènes migratoires n'est pas encore très développée mais elle donne des éléments de lecture et de comparaison, bases des évolutions futures ;
- L'analyse comparative et la réflexion collective ne peuvent que contribuer à mettre en place des politiques concertées et qui prennent en compte en priorité l'intérêt et la protection des populations migrantes.

Un comité de liaison provisoire a été constitué pour prolonger ce séminaire et préparer d'autres rencontres : le CCME marocain, le Conseil Général de la communauté espagnole l'étranger, le

Haut conseil des Maliens de l'extérieur et le Ministère pour les Equatoriens et Equatoriennes migrants.

Pour finir, signalons deux éléments symboliquement forts :

- **Le passeport universel** proposé par l'Equateur et distribué aux participants, qui permettrait de se déplacer sans encombre sur toute notre planète.
- A propos de la façon dont sont traités les émigrés (légaux ou non) par les autorités des pays d'accueil, plusieurs remarques ont été formulées que peuvent résumer les paroles d'un représentant malien : « **Ne faites pas aux immigrés dans votre pays ce que vous ne supporteriez pas qu'on fasse à vos ressortissants émigrés dans un autre pays** ».

Il faut enfin saluer l'initiative marocaine, la qualité des interventions, la variété des réflexions et la volonté partagée d'améliorer l'existant, la représentation et la prise en compte des populations expatriées tant par le pays d'origine que par le pays d'accueil.